

Dimanche 12 août 2018

VIGILANCE ORANGE ORAGES

Alerte vigilance orange orages dans les Bouches-du-Rhône : la Préfecture appelle à la prudence

L'alerte vigilance a été lancée ce lundi 13 août 2018 à minuit par Météo France.
Le phénomène sera effectif lundi 13 août 2018 de 00 heures du matin jusqu'à 12 heures.

→ **Qualification du phénomène et situation actuelle**

Situation orageuse. Les orages peuvent être très forts voire violents, ce qui nécessite une vigilance particulière.

→ **Évolution prévue**

Le département des Bouches-du-Rhône va subir des passages orageux en plusieurs vagues. Les orages seront localement forts, parfois violents. Ils sont susceptibles de donner lieu à une importante activité électrique (foudre), à de fortes rafales de vent (jusqu'à 80/100 km/h), à de la grêle, et à de fortes intensités pluvieuses. Il faut toutefois noter que l'activité pluvieuse lors de cet épisode est en dessous de celle observée lors de l'épisode précédent (du jeudi 9 Août).

On pourrait toutefois relever des intensités de 20 à 40 mm par heure, et de 50 à 70 mm en moins de trois heures. Sur l'ensemble de la période de validité, le cumul peut atteindre ponctuellement 70 à 100 mm. Ces orages ne se limiteront pas au relief, mais pourront concerner le piémont, la plaine, voire le littoral.

→ **Conseils de comportement**

Devant les risques associés à cette alerte, le Préfet rappelle les consignes de comportement :

- Éviter toutes les activités extérieures de loisir.
- S'abriter en évitant les zones boisées et mettre ses biens en sécurité.
- Dans la mesure du possible, éviter les déplacements.
- En cas d'obligation de déplacement :
 - Se renseigner sur l'état des réseaux routiers ;
 - Être prudent et vigilant : les conditions de circulation pouvant devenir soudainement très dangereuses : 110 km/h sur autoroute, 100 km/h sur voies rapides, 80 km/h sur route. Allumer les feux de croisement et respecter les distances de sécurité ;
 - Sur la route, s'arrêter en sécurité en évitant les zones boisées. S'il n'y a pas de danger immédiat, ne pas quitter son véhicule ;
 - Respecter les interdictions ou consignes qui sont données par les forces de l'ordre ou les agents de l'Équipement.
- Pour protéger l'intégrité des personnes et leur environnement proche :

CONTACT PRESSE

Bureau de la communication interministérielle – 04 84 35 40 00

Retrouvez la Préfecture de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, Préfecture des Bouches-du-Rhône

www.bouches-du-rhone.gouv.fr – www.paca.gouv.fr – [@prefet13](https://twitter.com/prefet13)

- Éviter d'utiliser le téléphone et les appareils électriques ;
- Ranger ou fixez les objets sensibles aux effets du vent ou susceptibles d'être endommagés ;
- Dans un camping, vérifier qu'aucun danger ne vous menace en cas de très fortes rafales de vent ou d'inondations soudaines. En cas de doute, se réfugier dans un endroit plus sûr ;
- Signaler sans attendre les départs de feux le cas échéant ;
- Dans une zone sensible aux crues, prendre toutes les précautions nécessaires à la sauvegarde des biens face à la montée des eaux ;
- S'éloigner de tout cours d'eau : rivière, cadereau, roubine... ;
- Ne stationner pas sur les ponts et autres ouvrages d'art comme les digues et levées de terre.

– **Éviter de :**

- Téléphoner et d'utiliser les appareils électriques ;
- Se déplacer avec du matériel métallique sur l'épaule ;
- Rester à l'orée des bois ;
- Rester près de pylônes haute tension ;
- Rester près d'une grue ;
- S'approcher des piscines et plans d'eau ;
- D'être près d'une voiture.

Attention : la foudre peut tomber plusieurs fois au même endroit.

→ **Se tenir informé**

Site Internet de Météo-France : www.meteo.fr

Centre Régional d'Informations et de Coordination Routière (CRICR) au 0 826 022 022

Site internet la Préfecture des Bouches-du-Rhône : www.bouches-du-rhone.gouv.fr

Twitter de la Préfecture des Bouches-du-Rhône : <https://twitter.com/prefet13>

CONTACT PRESSE

Bureau de la communication interministérielle – 04 84 35 40 00

Retrouvez la Préfecture de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, Préfecture des Bouches-du-Rhône

www.bouches-du-rhone.gouv.fr – www.paca.gouv.fr –  [@prefet13](https://twitter.com/prefet13)